

L'éducation, un enjeu essentiel en matière d'environnement

Montréal, le 4 avril 2005 – Au-delà des 103 millions de dollars des prêts et bourses, et plus largement du questionnement lié à l'accessibilité aux études collégiales et universitaires, le conflit qui perdure actuellement entre le mouvement étudiant et le gouvernement libéral soulève plusieurs enjeux concernant le rôle fondamental de l'éducation dans notre société. En effet, l'éducation ne sert pas qu'à acquérir des connaissances techniques permettant d'occuper un emploi quelconque, l'éducation permet de développer un savoir et une pensée critique dans une perspective de citoyenneté active. Dans un monde complexe où les enjeux politiques, environnementaux et économiques de toutes sortes se multiplient, l'éducation doit être pensée de manière holistique afin que tous et toutes puissent avoir les outils intellectuels nécessaires pour comprendre et agir dans notre société.

À cet égard, l'éducation est un enjeu essentiel pour le devenir de la planète et de l'humanité. Dans un contexte où les problématiques environnementales deviennent assurément déterminantes pour l'avenir de notre société, le rôle de l'éducation en ce sens est incontournable. Alors qu'un habitant du Québec consomme en moyenne 10 fois plus d'énergie qu'un habitant d'un pays à faible revenu, 14 fois plus de papiers, 18 fois plus de produits chimiques, 10 fois plus de bois de construction, 6 fois plus de viande, 3 fois plus de poisson, de ciment et d'eau douce, 19 fois plus d'aluminium, 13 fois plus de fer et d'acier; alors que l'empreinte écologique de l'humanité a pratiquement doublé depuis 40 ans et a dépassé de 20 % la capacité biologique de la Terre au cours des années 1970; alors que la température moyenne mondiale devrait augmenter de 1,4 à 5,8 °C entre 1990 et 2100 suite aux changements climatiques; alors que seulement 20 % de la population mondiale consomment 86 % des ressources naturelles exploitées; alors qu'il faudrait réduire la consommation d'énergie et de matières premières de 70 à 90 % d'ici 40 à 50 ans afin de ne pas aggraver le déséquilibre écologique; **la nécessité de développer une conscience et une pratique environnementales chez l'ensemble des citoyens et des citoyennes est indispensable.**

Depuis que l'écologie politique et que le mouvement écologiste ont pris forme dans nos sociétés modernes, l'éducation est apparue rapidement comme une des clés afin de mettre en œuvre les solutions nécessaires. D'ailleurs, l'ensemble des commissions parlementaires, consultations publiques et commissions d'enquête qui ont eu lieu au Québec ces dernières années sur des sujets aussi variés que les déchets, l'agriculture et l'alimentation, l'eau, les forêts, l'énergie, les changements climatiques, etc., reconnaissent le rôle déterminant de l'éducation dans l'adoption de manières de vivre écologiques.

Or, ce n'est pas en adoptant une vision productiviste de l'éducation, comme le fait le présent gouvernement libéral, que les futurs citoyens et citoyennes du Québec vont acquérir une conscience environnementale. Alors que le ministre de l'Éducation répète depuis le début de ce conflit qu'il n'est pas question d'accorder des diplômes à rabais, il se rendrait compte, en étant plus attentif aux revendications estudiantines et notamment celles de la CASSÉE, que c'est justement ce que les étudiants et les étudiantes ne veulent pas. Or, qu'est-ce que la réforme du niveau collégial si ce n'est une façon d'accorder des diplômes à rabais?

En voulant permettre aux cégeps une plus grande flexibilité dans le développement de formations, qui répondraient uniquement aux besoins particuliers des entreprises, et dans l'attribution de diplômes, le gouvernement libéral met de l'avant une vision de l'éducation où les besoins du marché prévalent sur l'acquisition d'une culture générale. Effectivement, en

permettant aux cégeps de décerner des diplômes partiels aux étudiants et étudiantes qui n'ont pas complété l'ensemble de leurs cours, il y a fort à parier que cette mesure aura comme conséquence d'encourager ceux-ci et celles-ci à faire les cours techniques de leur programme en délaissant les cours de connaissances générales (français, anglais, philosophie, éducation physique, etc.) afin d'accéder plus rapidement au marché du travail. Bien que le Conseil du patronat du Québec considère probablement cette flexibilité comme étant bénéfique pour les membres qu'il représente, cette vision de l'éducation est totalement absurde dans un contexte où l'ensemble de la société québécoise devrait bénéficier d'une plus grande connaissance générale afin que tous et toutes puissent agir en tant que citoyen et citoyenne responsable.

Alors que les connaissances générales devraient d'ailleurs augmenter plutôt que diminuer, en incluant notamment l'éducation relative à l'environnement dans les formations de tous les niveaux scolaires et de tous les champs d'études, le combat que mène présentement l'ensemble des étudiants et des étudiantes pour l'éducation est non seulement légitime mais vital pour l'avenir des générations futures.

Robert Ménard

L'auteur de ce texte a été président d'ENvironnement JEUnesse de 2002 à 2004. Il poursuit actuellement des études de maîtrise en sociologie à l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Les personnes suivantes appuient ce texte :

Benoit Aymoz, Étudiant, Baccalauréat en biologie environnementale, McGill.

Normand Beaudet, Président, Coalition Laurentienne pour une gestion régionale des déchets.

Simon Beaudoin, Assistant de recherche, CINBIOSE, UQAM.

Sébastien Béland, Président, Action pour la protection des forêts du Québec.

Patrick Béron, ing. Ph.D.; Directeur, Maîtrise en sciences de l'environnement, UQAM.

Brigitte Blais, Éditrice, Communications Terre-à-Terre.

Marco Bondu, Environnementaliste.

Patrick Bonin, Co-animateur, Delirium environnemental.

France Boucher, Avocate; Directrice, Clinique juridique de l'UQAM; Chargée du cours à l'UQAM, Droit de l'environnement.

Nathalie Boulanger, Étudiante, Maîtrise en sciences de l'environnement, UQAM; Membre, Forum de l'Institut des sciences de l'environnement.

Patrick Boyer, M.Sc. Env., Groupe Récupération.

Myriam Broué, Animatrice en environnement, Éco-quartier Cartierville.

Jean-Luc Caillaud, Coordonnateur du SAFERE, ENvironnement JEUnesse.

Marc Chabot, Président, Archibio.

René Coignaud, Président, ENvironnement JEUnesse.

Gilles Côté, Directeur général, Conseil régional de l'environnement de Lanaudière.

Emilie Gagnon Milot, Étudiante, Doctorat en psychologie, UQAM.

Catherine Guillemette, Coordonnatrice dossiers Forêt et Aires protégées, Réseau québécois des groupes écologistes.

Steven Guilbeault, Directeur général, Greenpeace Québec.

Maude Laberge, Présidente, Groupe de recherche d'intérêt public de l'UQAM.

Martin Lacroix, Administrateur, ENvironnement JEUnesse.

Annie Léger, Étudiante, Maîtrise en sciences de l'environnement, UQAM.

Annie Letendre, Agente de stage, Maîtrise en sciences de l'environnement, UQAM.

Yann Louvel, Étudiant, Maîtrise en sciences de l'environnement, UQAM.
Marie-Ève Maillé, Étudiante, Maîtrise en sciences de l'environnement, UQAM.
Nicolas Mainville, Journaliste et chroniqueur, Delirium environnemental.
Karel Ménard, Directeur général, Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets.
Julia Nicol, Environnementaliste.
Ruth Paré, B.A., Géographe.
Martin Poirier, Coordonnateur, Regroupement des organismes environnementaux en énergie; Chercheur, Institut de recherche et d'informations socio-économiques.
Annie Rochette, Agente de recherche, Institut des sciences de l'environnement, UQAM.
Véronique Roy-Bouliane, Coordinatrice, Action RE-buts.
Michel Séguin, Cofondateur, Réseau des Ressourceries du Québec et Action RE-buts; Administrateur, Action RE-buts et Réseau québécois des groupes écologistes.
Louise Vandelac, Professeure, Institut des sciences de l'environnement; Directrice, CINBIOSE, UQAM.
Véronique Vendette, Stagiaire section ESEE, Environnement Canada.